

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 20010 - 77ÈME ANNÉE

En juillet 2020, la situation était moins grave et des professionnels de santé avaient soutenu la quarantaine pour tous les passagers

La quarantaine de tous les passagers à La Réunion : « préconisations » de deux syndicats de professionnels de santé toujours d'actualité ?



Concernant les passagers venant de France, « nos préconisations sont toujours les mêmes, à savoir un test réalisé 72 heures avant le départ, septaine à l'arrivée sur le département avec limitation de la vie sociale et test à J7. » Ces préconisations émanaient de deux syndicats de professionnels de santé qui s'alarmaient de la situation en juillet 2020. Aujourd'hui, cette situation sanitaire est encore plus grave qu'en juillet 2020. Pourquoi ne pas mettre en œuvre au minimum ces préconisations qui étaient portées par deux syndicats de professionnels de santé ?

Dans une lettre ouverte adressée en juillet 2020 au ministre de la Santé et à la ministre des Outre-mer, la Communauté des Professionnels de Santé de La Réunion et l'Union Régionale des Médecins Libéraux de l'Océan Indien avait signalé un manque de cadrage des évacuations sanitaires à destination de La

Réunion. Durant cette période de l'année 2020, Madagascar était confrontée à son plus important pic épidémique depuis l'importation du coronavirus à Madagascar en mars précédent. La Réunion accueillait alors plusieurs évacuations sanitaires par semaine depuis Madagascar ou Mayotte. Voici ce que disaient ces deux syndicats de professionnels de santé, qui proposaient que :

« La mise en quatorzaine soit maintenue pour les arrivants de la zone Océan Indien ; des structures d'hébergement soient prévues pour ces arrivants car l'expérience montre que l'isolement est le plus souvent illusoire dans les familles ; le dépistage avant le départ, mais également à J14 avant lever de la quatorzaine, soit maintenu. Par ailleurs concernant les voyageurs en provenance de métropole, nos préconisations sont toujours les mêmes, à savoir un test réalisé 72 heures avant le départ, septaine à l'arrivée sur le département avec limitation de la vie sociale et test à J7. »

Comment expliquer que de telles recommandations ne soient pas mises en œuvre par les autorités ? Comment justifier qu'au prétexte de la présence du variant Omicron, tous les passagers allant et revenant d'Afrique australe soit soumis à leur arrivée à une quarantaine stricte de 10 jours, alors que dans le même temps, les passagers transitant par un aéroport parisien avant de venir à La Réunion n'aient qu'à présenter un résultat négatif à un test de dépistage COVID-19 quand ils sont vaccinés ?

Le variant Omicron circule en France, pourquoi ne pas prendre les mêmes mesures de précaution pour tous les passagers dès leur arrivée ?

Pourquoi ne pas mettre en œuvre au minimum cette préconisation qui était portée par deux syndicats de professionnels de santé ?

M.M.

Le FCSA est une bannière de la coopération Sud-Sud -2-

Les échanges sino-africains augmentent à contre-courant de la tendance

Dans une interview exclusive accordée à china.org.cn, Xu Jinghu, représentante spéciale du gouvernement chinois pour les affaires africaines, apporte un éclairage sur la relation entre Africains et Chinois. Cet interview est parue sous le titre : « Xu Jinghu : Le FCSA est une bannière de la coopération Sud-Sud », au lendemain du succès de la 8e Conférence ministérielle du Forum sur la coopération sino-africaine (FCSA) à Dakar, au Sénégal, du 29 au 30 novembre.

Selon les données de l'Administration générale des douanes en Chine, de janvier à octobre 2021, le commerce sino-africain a totalisé 207 milliards de dollars, soit une augmentation de 37,5 % en glissement annuel. Ces données sont proches des 208,7 milliards de dollars américains enregistrés en 2019, montrant la forte hausse du commerce sino-africain cette année.

D'après Mme Xu, malgré l'épidémie mondiale, le commerce sino-africain a obtenu des percées à contre-courant de la tendance. D'une part, cela reflète une forte complémentarité économique et commerciale, les deux parties profitant des avantages mutuels et bénéficiant d'une demande mutuelle. D'autre part, cela montre que la coopération sino-africaine est pragmatique, efficace, résiliente et dynamique. Par sa force, elle peut résister à l'épreuve de la pire

épidémie de l'histoire, ce qui la coopération sino-africaine pour donne également aux deux parties franchir les obstacles et continuer plus de confiance pour surmonter à passer un nouveau cap. les difficultés, et donne des ailes à

La Section PCR du Port solidaire des travailleurs de la commune

«Personnel communal au Port : Il y a la forme... mais surtout le fond»

Depuis quelques semaines il est question dans l'actualité portoise de remise en cause d'avantages salariaux concernant le personnel communal du Port. Et des tensions que cela provoque entre le maire et l'intersyndicale des employés.

Les agents non titulaires de la commune du Port bénéficient depuis de nombreuses années de quelques mesures allant dans le sens de la reconnaissance de la qualité de leur travail au service de la population et également dans le sens de l'amélioration de leur pouvoir d'achat.

Il faut rappeler que ces mesures ont été votées par le conseil municipal sous la mandature de Jean-Yves Langenier, et n'ont pas fait l'objet de la moindre remarque de la part du contrôle de légalité. Elles ont par conséquent été mises en œuvre en toute bonne foi et en toute conscience.

Si aujourd'hui on considère que la forme est à revoir, cela ne peut pas se faire au détriment du personnel concerné. Autrement dit le personnel ne doit en aucune manière être pénalisé et aucune perte de pouvoir d'achat ne peut être acceptée. C'est là le fond du problème qui doit faire l'objet d'un accord de tous, élus et représentants du personnel.

Sur cette base, les solutions peuvent être élaborées dans le dialogue et mises en œuvre dans la sérénité. À la veille des fêtes de fin d'année c'est cette initiative que nous appelons l'autorité municipale à assumer.

La section communiste du Port

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Edito

Et pendant ce temps-là, les ventes d'armes mondiales continuent de progresser

Alors que l'économie mondiale a chuté de plus de 3 % en raison de la pandémie, les ventes d'armes progressent toujours.

La Covid-19 n'a pas atteint le commerce des armes. Bien au contraire : pour 2020, les géants mondiaux de l'armement affichent une forme insolente avec, pour la sixième année consécutive, un nouveau record de leurs ventes. Selon un rapport de l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (Sipri), publié lundi 6 décembre, le chiffre d'affaires des cent plus grands groupes du secteur de la défense a atteint un sommet avec 531 milliards de dollars (470 milliards d'euros) engrangés, dont plus de la moitié par les seules entreprises américaines. Soit une hausse de 1,3 % en un an de leurs ventes d'armement et de services, alors que dans le même temps l'économie mondiale a chuté de plus de 3 %. À l'exception des entreprises russes (-6,5 % de ventes) et françaises (-7,7 %), les autres principales nations du secteur ont vu les ventes de leurs grandes entreprises progresser.

Le ministère des Armées a rendu public, mercredi 2 juin, son rapport annuel au Parlement sur les exportations d'armement. Un exercice de transparence très encadré, en vigueur depuis plus de vingt ans, mais qui permet d'avoir un aperçu des ventes d'armes françaises à l'étranger, secteur dans lequel la France occupe traditionnellement le haut du tableau, et où elle s'est encore hissée, en 2020, au troisième rang mondial. Avec 4,9 milliards d'euros réalisés au total à l'export en 2020, la France se place ainsi derrière les États-Unis (avec 175 milliards de dollars, 143,6 milliards d'euros) et la Russie (autour de 50 milliards de dollars). Le montant global des exportations françaises est toutefois en net recul par rapport à 2019, année où Paris avait vendu pour 8,3 milliards d'euros d'armement à l'étranger.

Quelles armes la France vend-elle exactement, à qui, en quelle quantité et pour quelle utilisation finale ? Le rapport du ministère des Armées au Parlement doit répondre à ces questions en apportant des réponses détaillées, exhaustives et actualisées pour permettre aux parlementaires, à la société civile, à l'opinion publique et aux médias, d'examiner la conduite du gouvernement quant aux exportations d'armes de la France.

La France est partie au Traité sur le commerce des armes (TCA), qu'elle a ratifié. Ce Traité internatio-

nal contient plusieurs règles visant à interdire ou prévenir la circulation d'armes à des pays où elles pourraient être utilisées contre des populations ou des infrastructures civiles. Nous attendons de ce rapport au Parlement que la France respecte ses engagements en matière de transparence sur ses livraisons d'armes. L'opacité laisse place au doute.

La France n'exerce pas un contrôle suffisant, comme le cas de l'Égypte l'a montré. Il est à ce jour impossible de garantir que des armes françaises ne soient pas utilisées pour commettre des violations graves des droits humains et du droit international humanitaire. C'est pour cela qu'il est indispensable que le gouvernement rende des comptes sur ses exportations d'armes en se montrant totalement transparent. Aucun civil ne doit être victime d'une arme française. Après les États-Unis et la Russie, la France est le troisième exportateur d'armes au monde. Mais elle est loin d'être exemplaire : en 2020, elle a continué de livrer des armes à l'Arabie Saoudite et aux Émirats Arabes-Unis, deux pays impliqués directement dans le conflit au Yémen, qui dure depuis six ans. Les autorités françaises ont le devoir, au regard du droit international, de s'assurer que les armes qu'elles vendent, ne soient pas utilisées contre des civils. Or, ce n'est pas le cas au Yémen. Les autorités françaises se rendent donc complices de la pire crise humanitaire au monde. Et aujourd'hui c'est aux Emirats arabes unis que la France vend entre autre 80 avions de chasse. Ce pays fait partie de la coalition belligérante dans ce pays. Début 2021, les agences de l'ONU estiment à 250 000 le nombre de victimes des combats et de la crise humanitaire. Fin 2021, le nombre de morts en lien avec la guerre serait de 377 000 selon les Nations unies. On dit que l'argent n'a pas d'odeur, mais celui-là a l'odeur du sang des victimes de ce conflit.

« Le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage. » Jean Jaurès

Nou artrouv'

David Gauvin

Oté

Néna pi la fyèv palidéène bannzil Komor.

Par La franss ?

**Pa ditou pars pou La franss, y a bon larzan
CFA !**

Mézami, néna lo trin i ariv apré l'ère é néna sète i ariv a l'ère. I paré bande zoinal i anparl souvan défoi bande trin lé an rotar, mé i di pa arien kan in trin i ariv a l'ère. Vré pa vré, in pé vré, in pé pa vré, mi koné pa tro mé mi romarke néna kante mèm bon nouvèl ossi dann zoinal – mi vé anparl noute zoinal Témoignages, sak i rante tou lé zour dan mon kaz dopi étan pti, ziska zordi.

Dèrnyé bon nouvèl mi vé partaze avèk zot, sé la késtyonn la fyèv palidéenne dann bannzil Komor. Zot i koné, mèm si nou na pi salté-la, shé nou, noute bande frère afrikin i soufèr in bonpé avèk sa. Bannzil komor zot ossi la pèye la tare maladi-la ziska na poin tro lontan. Pi koméla !

Astèr mi antan dan mon trou d'zorèye, in pé i panss La franss la vouli ratrape son rotar-myé vo tar ké zamé ! vyé motar ké zamé !- pars kan la métropol kolonyal la détak baro lézèrman la fin d'lané 74 moustike téi fé déga laba... Mé, lé bien rogrétan, la pa La franss la fé sa. Sé in gran péi i apèl La chine la fé in plan pou élimine la fyèv palidéène é la réiss... prézidan bannzil Komor la romèrssyé lo gouvèrnman shinoi pou sa.

La franss, lé pa la avèk sa. El i okipe son fran CFA pars sa lé plu juteux é ya bon fran CFA Ya bon bande pèp dékolonizé ou prèsk avèk in sorti par la porte é in rantré par la fènète...

Justin